

exemples d'activités, les principaux points de cette initiative constante.

Premièrement, le personnel de la direction générale de la protection de la santé participe de près aux programmes de la...

**Le président suppléant (M. Charest):** A l'ordre. Je regrette, la période de 10 minutes est déjà écoulée. Débat. L'honorable secrétaire parlementaire du ministre d'État (Mines), (M. Fretz).

● (1840)

[Traduction]

**M. Girve Fretz (secrétaire parlementaire du ministre d'État (Mines):** Monsieur le Président, je suis heureux, moi aussi, de participer à ce débat pour pouvoir commenter la motion du député de Davenport (M. Caccia). Je parle volontiers de cette motion qui demande au gouvernement fédéral de songer à protéger la santé des Canadiens d'aujourd'hui et de demain en améliorant les installations de traitement des égouts. Je conviens de tout coeur avec lui que c'est une question importante qu'il nous a proposé d'étudier aujourd'hui.

Je voudrais revenir sur les commentaires du député de Kamloops-Shuswap (M. Riis) qui a déclaré, en parlant du rapport sur l'environnement, que le ministère avait reçu la cote «F» pour les produits toxiques. Ces renseignements ont été divulgués sans restriction aucune. Ni le ministère, ni le ministre, ni son secrétaire parlementaire n'en ont fait un mystère. Nous admettons que nous sommes aux prises avec une terrible situation. Le ministère n'a jamais prétendu que nous avions été parfaits contrairement à l'attitude apparemment hypocrite de l'ex-ministre de l'Environnement. Nous n'avons jamais rien déclaré de tel. Nous n'avons pas camouflé ce rapport. Nous n'avons pas tenté non plus de le cacher au public, ni à notre caucus ni aux députés de l'Opposition.

Je vais vous dire pourquoi: parce que cette question nous tient à coeur. Le gouvernement et le caucus des députés de ce côté-ci de la Chambre se préoccupent de l'environnement. Nous nous inquiétons des Canadiens et de leur avenir. Nous songeons à nos enfants et à nos petits-enfants. C'est pour cette raison que nous leur faisons partager ces renseignements. C'est aussi pour cette raison que nous ne craignons pas de les affronter sur cette question afin que tout le monde connaisse la situation, qui est loin d'être réjouissante.

Les députés savent peut-être que le 6 mars 1986, le ministre de l'Environnement (M. McMillan) a signé avec son homologue ontarien, l'honorable Jim Bradley, une entente dans laquelle les deux gouvernements reconduisent les crédits déjà débloqués pour la recherche et les opérations de nettoyage dans les Grands Lacs. C'est un pas énorme dans la bonne voie. L'entente de 82.1 millions de dollars sur la qualité des eaux des Grands Lacs, portant sur une période de six ans, prévoit des fonds supplémentaires pour améliorer les usines de traitement des eaux-vannes, financer les programmes de contrôle des phosphores et en surveiller l'exécution.

Aux termes de cette entente, le gouvernement fédéral s'engage à débloquer 9.7 millions de dollars pour l'Ontario seulement et pour les municipalités régionales qui avanceront ensemble 50.4 millions de plus pour améliorer les usines actuelles de traitement des eaux-vannes ou pour en construire

de nouvelles. Personne n'a plus conscience que moi de l'importance d'une telle entente.

Ma circonscription est contiguë à la rivière Niagara, à proximité du lac Erié. Mes électeurs s'approvisionnent en aval de ce lac et les habitants de Niagara Falls encore plus bas dans le lac Ontario. Personne, et encore moins le député de Davenport, n'a besoin de me dire combien il est important d'avoir de l'eau potable à sa disposition.

● (1850)

Le Canada et l'Ontario ont un long passé d'accords de coopération pour lutter contre la pollution de l'eau, qui remonte à 1971, date à laquelle les gouvernements fédéral et ontarien ont signé l'Accord sur la qualité de l'eau des Grands Lacs. Cet accord très récent non seulement confirme, mais réitère l'engagement que prennent les deux gouvernements de continuer à partager les frais de la lutte contre la pollution dans les Grands Lacs.

Un autre aspect de la modernisation des installations de traitement des eaux usées, qui est très important pourrais-je ajouter, concerne la recherche pour mettre au point une meilleure technique de traitement des eaux usées. Les usines de traitement, industrielles ou municipales, sont confrontées à des problèmes encore plus complexes. Comme les polluants contenus dans nos eaux usées deviennent plus difficiles et plus coûteux à enlever, il faut trouver de nouvelles solutions innovatrices et rentables.

J'ai eu récemment l'occasion de visiter le centre de technologie des eaux usées d'Environnement Canada, à Burlington, en Ontario. J'ai été impressionné par le matériel et les compétences qu'on y trouve. Les savants du ministère trouvent et mettent en application des procédés novateurs pour traiter les eaux-vannes provenant de l'industrie et des municipalités. Permettez-moi de citer un exemple, monsieur le Président, parce que je peux voir d'après votre expression que vous vous intéressez à la question. Si les eaux usées provenant de l'industrie doivent être nettoyées avant d'être envoyées dans les égouts municipaux, l'usine d'épuration des eaux d'égout ne devra pas être aussi complexe ni aussi coûteuse.

Le programme municipal actuel du centre de technologie des eaux-usées a pour thème principal que, si on peut modifier les procédés de traitement des eaux usées municipales et que celles-ci peuvent être réutilisées ou traitées plus efficacement en utilisant moins d'énergie, on réduira en fin de compte les coûts et on obtiendra un environnement plus propre. Je constate que dans la région de la Niagara le choix d'endroits où entreposer les déchets pose un problème difficile à résoudre. Nous examinons cette question en collaboration avec la région du Niagara.

Des travaux sont en cours au centre sur de nombreux projets visant à améliorer les techniques de traitement des eaux-vannes municipales. Par exemple, du matériel de contrôle en ligne et des commandes informatisées sont essayés à une usine de traitement des eaux d'égout de grande envergure. Ces techniques peuvent fournir un contrôle plus fiable de la décharge de polluants, tout en réduisant en même temps les frais d'exploitation et en utilisant l'usine de traitement de manière plus rentable. Nous sommes déterminés à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour réduire les frais et pour lutter contre le déficit élevé actuel.